



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 19/12/17

Reçu en Préfecture le : 21/12/17
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 18 décembre 2017
D-2017/526

Aujourd'hui 18 décembre 2017, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

Messieurs Nicolas BRUGERE et Jacques COLOMBIER présents à partir de 16h20

Excusés :

Madame Laurence DESSERTINE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Jérôme SIRI, Monsieur Joël SOLARI, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Madame Sandrine RENO

**Pacte de cohésion sociale et territoriale.
Subventions de projets. Aide aux
associations. Autorisation. Décision. Signature**

Madame Alexandra SIARRI, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Aide exceptionnelle à l'association la Case

L'association la Case implantée à Bordeaux depuis 1994 et issue du programme de réduction des risques ouverts est une émanation de médecin du Monde.

Elle gère notamment depuis 2007 un centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues (CAARUD).

Travaillant très en lien avec les autres structures associatives du territoire, la Case vient de répondre favorablement à la sollicitation du conseil d'administration de l'association IPPO en vue d'une reprise, par fusion-absorption, de cette dernière.

L'association IPPO intervient depuis 2001 auprès des personnes prostituées. L'équipe va à leur rencontre lors de sorties de rue et les reçoit dans un lieu d'accueil de jour.

En 2016, 605 personnes ont été rencontrées dans la rue, originaires de pays différents mais en majorité d'Afrique sub-saharienne (50%) et des pays de l'Europe de l'Est (21.5%).

L'augmentation de personnes victimes de la traite des êtres humains les a conduits à mettre en place un dispositif particulier d'aide à la sortie de ces réseaux pour les personnes qui le souhaitent.

En raison de cette augmentation, l'association IPPO est en proie à des difficultés financières et structurelles qui l'ont amené à solliciter ce rapprochement afin de mutualiser les ressources humaines et logistiques et ainsi rationaliser les finances.

Afin de réaliser le mandat de gestion qui lui est confié et qui va générer des frais directs et indirects, l'association la Case, sollicite une aide exceptionnelle.

Aide à la médiation scolaire à l'école Labarde

L'école Labarde de Bacalan se situe en secteur prioritaire de la politique de la ville. Elle cumule un certain nombre d'indicateurs scolaires, sociaux, éducatifs, qui la situent parmi les établissements en grande fragilité.

Depuis de nombreuses années elle bénéficie à ce titre de moyens spécifiques pour accompagner au mieux les enfants, leurs familles et l'équipe enseignante qui met en œuvre un projet d'établissement ambitieux.

La ville a engagé pour sa part une dynamique « d'école ouverte » afin d'offrir des réponses éducatives de qualité aux familles, pendant et en dehors du temps scolaire, à travers des ateliers menés par les partenaires associatifs du quartier.

Parmi les ressources particulières déployées, la médiation scolaire a été développée de longue date et permet de réguler les tensions qui se font jour au sein de l'établissement mais également dans sa périphérie.

Sans stigmatiser cet établissement et le public qu'elle accueille, les professionnels comme les parents s'accordent pour décrire un climat particulièrement délicat pour lequel il est indispensable de travailler à des modes de régulation sur mesure et permanents. C'est la mission principale du médiateur scolaire.

Celui-ci participe également à la lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire en intervenant au sein des familles, à la demande de l'école, afin de retisser les liens de confiance entre les acteurs de cette chaîne éducative.

Il s'agit d'un travail précieux du quotidien qui s'appuie sur une grande connaissance du territoire, des partenaires et du public du quartier.

La ville jusqu'alors finançait une partie de ce poste à la régie de quartier « habiter Bacalan » sans couvrir néanmoins la totalité de la charge.

La situation de cette structure d'insertion, même si nous pouvons considérer qu'elle s'est améliorée, notamment d'un point de vue financier, reste malgré tout très fragile. Aussi, il nous semble important d'apporter un soutien financier complémentaire à cette action fondamentale pour le quartier, et conforter ainsi l'engagement de la ville sur ce secteur.

Aide aux projets d'activités sportives et d'accompagnement Girondins Bordeaux Bastide hand ball club

Sur le quartier de la Bastide et à la Benauge en particulier, le club a su parfaitement s'implanter comme acteur de la vie sociale. La pratique du hand Ball sert de support à de nombreuses interventions : en milieu scolaire, lors des temps périscolaires, pendant les vacances avec l'école multisports.

L'association s'engage également dans tous les évènements qui rythment la vie du quartier. Elle pilote par exemple la journée « Bouge ta santé » qui attire plus de 1000 personnes au square Pinçon.

Le club accompagne ses adhérents, en particulier les jeunes de la Benauge vers les différentes formations en animation sportive existantes et a su créer plusieurs emplois au sein de sa propre structure pour leur permettre d'avoir une première expérience professionnelle. Cette fonction d'insertion est fondamentale pour le public qui en bénéficie, mais aussi pour l'exemplarité que cela renvoie aux habitants du secteur. A ce titre, le club a pu nouer des liens solides avec l'ensemble des acteurs du quartier, y compris avec ceux relevant du champ de l'emploi (Mission Locale, Pôle Emploi).

Afin de soutenir les actions qui vont se mettre en place en amont et pendant les vacances de Noël, la ville a souhaité accompagner l'association au regard des objectifs mais surtout des contraintes dont elle doit tenir compte.

Aide à la prévention Jeunesse pour l'Association des centres d'animation de quartier de Bordeaux

Les quartiers populaires dans lesquels sont implantés des centres d'animation ont connu ces derniers mois des poussées de tensions avec des adolescents en difficultés, commettant divers actes de délinquance sur l'espace public notamment. Un renfort ponctuel de personnel destiné à aller au devant de ces jeunes a été fait.

Nous souhaitons étayer ces postes par la possibilité de faire intervenir des jeunes adultes de ces quartiers en tant que co animateurs ponctuels sur les périodes les plus sensibles. La contrepartie de leur engagement citoyen sera l'aide au financement d'une formation en fonction de leurs projets professionnels (licence cariste, BAFA, etc..) . L'ACAQB gèrera donc à cet effet une enveloppe de "bourses de formation" destinée à cet usage.

Aide complémentaire à la Maison des femmes

La Maison des femmes de Bordeaux existe depuis 2001. Elle reçoit chaque année plus de 600 personnes autour de deux missions principales :

- Un lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation pour les femmes : dans un objectif d'accès aux droits, elle accompagne toutes les femmes avec une action plus précise pour les femmes en difficulté d'insertion professionnelle ou celles victimes de violences conjugales
- Un espace culturel et de sensibilisation aux droits des femmes : en s'appuyant notamment sur des ateliers créatifs.

Des difficultés financières majeures liées à une fréquentation en hausse menacent le fonctionnement même de la structure. Alors que l'accès aux droits des femmes et plus particulièrement l'égalité femmes-hommes est considérée comme une priorité au plus haut niveau, la maison des femmes risque de devoir réduire son activité.

Il est donc important de leur apporter un soutien financier exceptionnel afin de leur permettre de pouvoir accueillir tous les publics concernés.

Aide complémentaire à l'association Astrolabe

Association implantée sur Bordeaux Sud, Astrolabe est un espace de vie sociale labellisée par la ville et la CAF qui déploie son projet de structure en direction de tous les publics du quartier (enfants, jeunes, familles, seniors).

Avec près de 300 adhérents, cette association s'appuie sur 9 salariés pour développer un accueil pour tous, mais également un accompagnement social pour les plus fragiles et des projets innovants tels que le Panier d'Ariane.

La mutation en cours du quartier et l'arrivée de nouveaux habitants font naître des besoins d'accompagnements supplémentaires. L'association doit également faire face à des difficultés au niveau de ses locaux mis à disposition, puisque situés sur le secteur en devenir de Bordeaux Euratlantique.

Enfin, comme nombre de structures socio-culturelles, Astrolabe est impactée par le contexte financier contraint, la sortie du zonage politique de la ville et l'arrêt des emplois aidés.

Il convient donc d'appuyer, pour cette fin d'année les actions engagées.

Aide complémentaire à l'Accorderie

L'Accorderie est une association nationale, inspirée d'un modèle associatif québécois, qui a été créée sur Bordeaux en 2014. Elle a pour membres fondateurs plusieurs associations de quartiers (Promofemmes, Astrolabe, Secours Catholique...) et pour co-financeurs la Ville, la CAF et la Fondation MACIF.

Elle a pour mission de contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale en renforçant les solidarités de proximité, en développant, par et pour ses membres dénommés « Les Accordeurs », un réseau d'échanges de services accessible à tous ceux qui désirent améliorer leurs conditions de vie.

Elle est implantée sur le quartier de Bordeaux Sud.

L'Accorderie a connu dès sa création une croissance soutenue, comptabilisant plus de 2000 échanges entre 463 accordeurs.

Cette montée en puissance rapide a entraîné quelques soucis de gestion et de gouvernance.

Face à cette situation, depuis le début de l'année, l'association s'est réorganisée, en mobilisant ses accordeurs afin qu'ils prennent une part encore plus active dans l'organisation du projet. Aussi il convient d'accompagner ce travail de remise en question du modèle associatif en permettant à la structure de retrouver une assise économique.

Aide complémentaire à l'association MANA

L'Ecole des Femmes, présente depuis 2002 sur le quartier du Lac, s'est fixée pour mission l'amélioration de la santé des habitants du quartier. Elle développe ses actions avec deux principaux objectifs :

- favoriser l'accès aux droits, à l'information et aux soins via une médiation et de l'interprétariat entre public bénéficiaire et institutions sanitaires, sociales et scolaires ;
- développer les actions de prévention auprès des publics les plus éloignés (personnes en situation de précarité, migrants allophones, personnes vulnérables, etc...).

Les actions auprès du public sont portées par deux médiatrices, l'une sur un poste adulte relais et la deuxième sur un CAE qui a pris fin en juin (basculement sur un CDD de droit commun jusqu'en décembre).

Afin de pérenniser les actions sur l'année scolaire et l'accompagnement du public, un soutien financier à l'association permettrait de maintenir temporairement le poste et d'anticiper les financements à venir de l'association.

Aide à l'association Local'Attitude

Local'Attitude est un projet d'épicerie solidaire auquel est adossé un projet de jardin collectif. Situé sur le territoire nord de Bordeaux, il est porté par des bénévoles, habitants des quartiers Grand Parc et Chartrons. Leur objectif est que, dans un souci de développement social et local, dans une société où la précarité s'accroît, chacun, quel que soit son profil, devienne un consommateur/acteur.

Leur implantation est très récente mais le public prioritaire est déjà au rendez vous. Il est donc important de les accompagner par une aide financière au démarrage

Aide au GIP Bordeaux Métropole Médiation

Depuis une dizaine d'années la Ville de Bordeaux a fait le pari de la médiation comme vecteur de cohésion sociale et de tranquillité publique.

La ville s'est engagée en février 2014 comme membre fondatrice du Groupement d'Intérêt Public Bordeaux Métropole Médiation aux côtés d'Aquitanis, In Cité, Domofrance et le Point Information Médiation Multi Services et de la Métropole.

Ce GIP intervient par la médiation sociale dans les quartiers (Bordeaux Maritime, Bordeaux Sud, Bastide), lutte contre le non recours aux droits de nos concitoyens, favorise la tranquillité publique, et la résolution de conflit de voisinage.

Cette mission se décline également auprès des publics roumains et bulgares vivant en habitat précaire sur la Métropole.

Fin 2016 ce sont près de 9200 personnes rencontrées sur le territoire bordelais, 422 dossiers d'accès aux droits, 348 de conflits de voisinage gérés, 732 personnes suivies en squat réparties sur la Métropole.

Sur l'ensemble de ces missions, le GIP a connu en 2017 une montée en charge importante, liée au contexte de tension dans les quartiers pour la médiation sociale, et d'arrivée croissante de publics migrants pour la médiation dans les squats.

Afin d'anticiper les besoins du Groupement pour les mois à venir, il convient de lui apporter un soutien financier lui permettant de développer ses différentes interventions sans souci majeur de trésorerie.

Aide au Groupement d'Intérêt Public de la Réussite Educative de Bordeaux (GIPREB)

La ville de Bordeaux s'est engagée dès 2005 à mettre en place le Programme de Réussite Educative (PRE) sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Comme la loi l'impose, elle s'est dotée d'un groupement d'Intérêt Public (le GIPREB) comme structure juridique porteuse.

Le PRE concerne à ce jour plus de 360 situations prises en charge individuellement par les acteurs de terrain regroupés au sein d'équipes pluridisciplinaires de quartier.

Elles repèrent les enfants et les jeunes entre 2 et 16 ans les plus en fragilité, et mettent en place des parcours éducatifs afin de venir répondre aux problématiques diagnostiquées. Ces parcours interviennent sur les champs du social, de l'éducatif, des loisirs, de la santé, du soutien à la parentalité. Ils sont construits « sur mesure » pour chacune des situations et permettent de débloquer des suivis qui jusque-là ne trouvaient pas de solutions.

Le PRE en 2017, a connu une augmentation significative du nombre de suivis (de 330 à 360), et il convient de renouveler l'accompagnement financier de la ville au GIPREB dès cette fin d'année afin qu'il n'y ait pas de rupture dans les parcours élaborés et mis en œuvre.

C'est pourquoi, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Mr le Maire à attribuer aux associations suivantes la somme de 134 500 € répartie comme suit :

- 5 000 € à l'association La Case
- 7 500 € à la Régie de Quartier habiter Bacalan
- 4 000 € à l'association Girondins de Bordeaux Bastide Handball
- 18 000 € à l'association des centres d'animation de quartier de Bordeaux
- 2 000 € à l'association Maison des femmes
- 4 000 € à l'association Astrolabe
- 2 000 € à l'association l'Accorderie
- 10 000 € à l'association MANA
- 2 000 € à l'association Local'Attitude

- 50 000 € au Groupement d'intérêt Public Bordeaux Métropole Médiation
- 30 000 € au Groupement d'Intérêt Public pour la Réussite Educative de Bordeaux (GIPREB)

Par ailleurs, il convient d'annuler ces actions car elles n'ont pu être réalisées telles que prévu.

- la subvention de 2 500 € part CAF accordée et votée au conseil municipal du 9 mai 2017 à l'association Ludoludik "des nouveaux temps ludiques adaptés aux public"
- la subvention de 1 500 € part Ville et 1 500 € part CAF accordée et votée au conseil municipal du 9 mai 2017 à l'association Proactive "atelier linguistique de la Benauge"
- la subvention de 1 000 € part ville et 1 250 € part CAF accordée et votée au conseil municipal du 9 mai 2017 à l'association Asti "cours de français et alphabétisation"
- la subvention de 1 250 € part CAF accordée et votée au conseil municipal du 9 mai 2017 à l'association Asti "accès aux droits et à la citoyenneté"

A faire procéder au versement de ces sommes au crédit de ces organismes au titre de l'exercice 2017 chapitre 65, article 657.4 et 657.38, fonction 520

A signer tout document lié à la présente délibération

ADOpte A L'UNANIMITE

A l'exception de:

- ABSTENTION DU GROUPE DU FRONT NATIONAL sur l'aide à la prévention Jeunesse pour l'Association des Centres d'Animation de Quartier de Bordeaux (ACAQB) (subvention de 18 000 euros)
- VOTE CONTRE DU GROUPE DU FRONT NATIONAL sur l'aide complémentaire à l'association MANA (subvention de 10 000 euros)
- VOTE CONTRE DU GROUPE DU FRONT NATIONAL sur l'aide au GIP Bordeaux Métropole Médiation (subvention de 50 000 euros)

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 18 décembre 2017

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Alexandra SIARRI